

# GRAND LIEU À VIVRE

LE MAGAZINE  
DE VOTRE  
TERRITOIRE

NOVEMBRE 2022



[www.grandlieu.fr](http://www.grandlieu.fr)

DOSSIER

## La rénovation énergétique, y avez vous pensé ?

COMPRENDRE EN IMAGES

7 priorités pour  
développer les mobilités

P.9

PORTRAIT

Le bioplastique  
c'est fantastique !

P.10

**GRAND LIEU**  
COMMUNAUTÉ

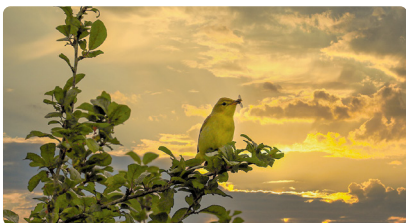


# Ça s'est passé à Grand Lieu

Cet été, l'Office de tourisme lançait un nouveau concours photo « **La biodiversité sous tous ses angles** ». Cette thématique incitait les participants à **mettre en valeur la faune et la flore de Grand Lieu, en cohérence avec le plan d'action « Territoire Engagé pour la Nature »**. Plus de 40 clichés ont été reçus. Félicitations aux gagnants qui ont capturé avec justesse la richesse de la biodiversité locale : Christophe Perraud, Jean-Michel de Cazes et Adrien Prevel.



1 Christophe Perraud



2 Jean-Michel de Cazes



3 Adrien Prevel



Grand Lieu Communauté propose régulièrement des formations à destination des commerçants. Courant septembre, une dizaine d'entre eux ont pu approfondir leurs connaissances des réseaux sociaux pour booster leur communication !



Avec les fortes chaleurs estivales, **les piscines de Grand Lieu ont battu des records de fréquentation**. Plus de 17 000 nageurs ont piqué une tête dans l'une des deux piscines du territoire en juillet et août. Le centre aquatique recherche actuellement des maîtres-nageurs sauveteurs. Vous êtes intéressé ? [contactez-nous : rh@grandlieu.fr](mailto:rh@grandlieu.fr)



À l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine 2022**, plus de 3 200 visiteurs ont profité de l'une des 25 animations proposées sur le territoire de Grand Lieu. Cette édition permettait notamment de découvrir le chantier de rénovation du Château de la Touche à La Limouzinière.

# “Tendre vers la sobriété et les énergies renouvelables, tel sera notre cap pour les années à venir”

**A**vec notre Plan Climat Air Énergie, nous avons choisi de faire de la transition écologique une priorité. La question de l'énergie joue dans cet engagement un rôle primordial. La consommation énergétique est en grande partie responsable des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de l'air. À cela s'ajoute, ces derniers mois, une crise énergétique inédite.

Face à ces enjeux de taille, Grand Lieu Communauté souhaite actionner dans les années à venir différents leviers.

Le premier est, bien sûr, celui de la sobriété énergétique. Notre objectif est d'accompagner de plus en plus de ménages dans la rénovation énergétique de leurs logements pour tendre vers un parc immobilier plus économe. Comme vous le découvrirez dans ce magazine, nous renforcerons prochainement notre action en la matière en créant une plateforme de rénovation énergétique.

En tant qu'acteur public, nous nous devons aussi d'être exemplaire. Un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments de Grand Lieu Communauté vient d'être réalisé dans le but d'améliorer les performances et de réduire les consommations. Nous travaillons maintenant activement à la priorisation des travaux et à la déclinaison d'un plan d'investissement. Nous répondrons ainsi aux objectifs du décret tertiaire, qui vise une réduction de 60 % des consommations dans les bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>.

Le nouveau fonctionnement des déchèteries, voté lors du dernier conseil communautaire, est aussi un appel à la sobriété. Le traitement des déchets est un secteur générateur de gaz à effet de serre, il est de notre responsabilité d'inciter les usagers à réduire leurs apports.

Le deuxième axe de notre travail s'orientera sur le développement des énergies renouvelables. Nous sommes convaincus que celles-ci nous aideront à créer un modèle énergétique plus robuste et plus durable, libérant progressivement le territoire de sa dépendance aux énergies fossiles.

Ces prochains mois, nous allons lancer une réflexion autour de la mise en œuvre d'un cadastre solaire. Cet outil donnerait à chacun, particuliers comme professionnels, la possibilité d'évaluer le potentiel de production d'énergie solaire de sa toiture et d'être accompagné dans ses démarches.

Nous étudierons aussi toutes les opportunités de développement de projets d'énergies vertes. Un schéma directeur des énergies, actuellement en cours, nous permettra de faire un état des lieux sur le potentiel de production du territoire.

L'action de Grand Lieu Communauté ne saurait à elle seule permettre au territoire de remporter le défi climatique et énergétique. Notre mission sera également de mobiliser et de sensibiliser tous les acteurs à ces enjeux. C'est ensemble que nous trouverons des solutions concrètes pour garantir notre qualité de vie !



**Johann BOBLIN**  
Président de Grand Lieu  
Communauté

**GRAND LIEU**  
COMMUNAUTÉ

**Grand Lieu Communauté**  
**Parc d'activités de Tournebride**

44118 La Chevrolière

Tél. : 02 51 70 91 11

Courriel : grandlieu@grandlieu.fr

Site internet : www.grandlieu.fr

Magazine d'information intercommunal

N°6 – Novembre 2022

**Directeur de la publication :**

Johann BOBLIN, Président,

**Rédaction :** Service Communication

**Conception et mise en page :** Eluère

**Crédits Photos :** Aurélien Mahot / Studio

Lollier / Région Pays de la Loire / Grand Lieu

Communauté / Adobe Stock

**Tirage :** 18 500 exemplaires

**Impression :** Imprimerie du Bocage



# Déchèteries : un nouveau fonctionnement en 2023

Les enjeux environnementaux et économiques liés à la gestion des déchets sont majeurs. Pour faire face à une augmentation du coût de gestion et inciter chacun à réduire ses déchets, les modalités d'accès aux déchèteries du territoire évolueront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 12 PASSAGES GRATUITS PAR AN POUR LES PARTICULIERS

À compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, votre carte de déchèterie inclura un forfait de 12 passages gratuits à l'année. Au-delà, chaque passage, jusqu'au 18<sup>e</sup> inclus, sera facturé 7 €.

**75 % DES FOYERS DE GRAND LIEU SE RENDENT EN DÉCHÈTERIES MOINS DE 12 FOIS PAR AN**

Les usagers disposant d'une ancienne carte de déchèterie (éditée avant 2021) recevront une nouvelle carte dans les prochaines semaines.

## UNE NOUVELLE GRILLE HORAIRE

Les heures d'ouverture des 4 déchèteries seront également modifiées au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Sur ces plages horaires, un portique limitera l'accès aux véhicules de moins de 2 mètres.

lundi	14h - 17h
mercredi	9h - 12h • 14h - 17h
vendredi	9h - 12h • 14h - 18h
samedi	9h - 12h • 14h - 18h

## UN SERVICE DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS

Les professionnels du territoire seront désormais accueillis en déchèteries sur des créneaux spécifiques (consultables sur [www.grandlieu.fr](http://www.grandlieu.fr)). Grâce à cette démarche, les accès seront fluidifiés et une tarification plus juste, liée au volume et aux types d'apports, pourra être proposée.



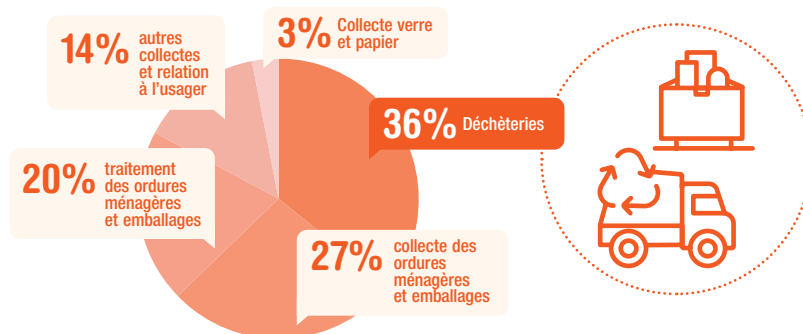
## POURQUOI CES ÉVOLUTIONS ?

Les déchèteries sont actuellement saturées avec des pics à plus de 40 passages par heure. En limitant le nombre de passages et donc l'affluence sur ces sites, Grand Lieu Communauté offrira un meilleur accueil aux usagers et le tri sera amélioré.

Sur le plan financier, le budget des déchèteries a augmenté de 35 % ces 6 dernières années. Cette hausse se poursuivra avec la mise en place progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. L'objectif est d'absorber ces coûts supplémentaires sans impacter la facture déchets des ménages.

Enfin, les apports en déchèteries ont fortement progressé : + 168kg par habitant depuis 2016. Pour préserver notre environnement, le rôle de l'intercommunalité est d'inciter les usagers à faire évoluer leurs comportements.

## DÉCOMPOSITION DE VOTRE FACTURE DÉCHETS



## ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DES DÉCHETS VERTS

Pour vos déchets verts, Grand Lieu s'engage à multiplier des opérations de broyage de branchages. 6 opérations seront organisées chaque année. La prochaine se déroulera en novembre (voir en page 8). À plus long terme, la collectivité souhaite développer un centre de compostage pour valoriser l'ensemble des déchets verts et les boues issues des stations d'épuration.





## La rénovation énergétique, y avez-vous pensé ?

À l'heure où l'urgence climatique est plus que jamais une réalité et dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie, diminuer les consommations des logements est un enjeu essentiel. Grand Lieu Communauté se mobilise pour mieux conseiller et accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique.

Le territoire de Grand Lieu Communauté compte plus de 16 000 logements, dont 53 % ont plus de 30 ans (construction avant 1990). Ces logements anciens sont à l'origine d'une forte consommation d'énergies qui pourrait être sensiblement réduite grâce à des travaux de rénovation énergétique. Un parc immobilier moins énergivore, c'est une nécessité pour le pouvoir d'achat, la qualité de vie et l'environnement. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie, Grand Lieu Communauté s'est donnée pour mission de sensibiliser les propriétaires à la rénovation énergétique et de renforcer son accompagnement pour les aider à passer de l'idée au projet !



« Après les transports, l'habitat est le second secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire et représente 24 % de sa consommation énergétique. Nous avons donc devant nous une marge de progression importante pour tendre vers une offre de logements plus sobre. En encourageant et accompagnant la rénovation énergétique, nous contribuons directement à la transition écologique, l'une des politiques prioritaires de Grand Lieu Communauté. »

**Serge Hégron,**  
Vice-Président en charge de l'Environnement et des Transitions.

# Pourquoi entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?

## POUR FAIRE BAISSER SES FACTURES D'ÉNERGIE

Les dépenses énergétiques pèsent de plus en plus lourd dans les budgets. Le chauffage représente à lui seul 66 % de la consommation énergétique d'un logement. Si des investissements peu coûteux et des changements d'habitudes peuvent permettre de réduire les factures, la rénovation énergétique reste la solution la plus efficace. Les travaux permettront de réduire votre consommation, de mieux maîtriser votre budget et de moins dépendre du cours des prix de l'énergie.

## POUR AMÉLIORER SON CONFORT

Courants d'air, perte de chaleur, bruits, humidité... Beaucoup de logements sont mal isolés, mal conçus ou vétustes. Une rénovation énergétique vous assure un intérieur plus confortable, plus chaud en hiver et plus frais en été. Des travaux simples peuvent améliorer le confort thermique et acoustique de votre logement tout en bénéficiant d'une meilleure qualité de l'air intérieur.



## POUR AUGMENTER LA VALEUR DE SON BIEN

Réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement et le rendre conforme aux exigences environnementales peut augmenter sa valeur. Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est obligatoire et renseigne sur le caractère plus ou moins économe d'un logement, en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émission de gaz à effet de serre. Un logement rénové est une garantie de confort et un atout économique pour un acquéreur ou un locataire.



## POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

La rénovation énergétique est un enjeu majeur de la transition écologique. En rénovant un logement économe ou en optimisant simplement les performances de votre habitation, vous réduisez directement votre empreinte carbone.

## Une plateforme de rénovation énergétique pour un accompagnement personnalisé

Parmi les multiples possibilités de rénovation, les nombreuses aides disponibles et les démarchages commerciaux, il est difficile de s'y retrouver... Grand Lieu Communauté lance sa plateforme de rénovation énergétique pour vous aider à y voir plus clair et surtout à faire les bons choix pour votre logement.

### Étape 1

#### CONTACTEZ LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR TÉLÉPHONE



Un expert vous propose un premier contact par téléphone pour prendre connaissance de votre projet et vous conseille de manière neutre et gratuite sur la rénovation énergétique. Il vous informe sur la réglementation en vigueur et les aides financières existantes.

LA PLATEFORME SERA MISE EN PLACE D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE. UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DÉDIÉ SERA COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.





## Une aide financière pour les foyers les plus modestes



« Notre maison a été construite en 1976. Pour améliorer ses performances énergétiques et gagner en confort, nous avons récemment réalisé des travaux. La chaudière fioul a été remplacée par de l'aérothermie, un poêle à pellets a été installé à la place du vieil insert et nous avons fait isoler un pignon de la maison. Grâce aux aides cumulées et notamment celles de Grand Lieu Communauté et de l'ANAH, notre projet a été financé à 80 %. Le reste à charge était donc très correct. »

Marcel et Marie-Thérèse Morisson,  
habitants de La Limouzinière

### Étape 2

UN RENDEZ-VOUS POUR FAIRE  
LE POINT SUR VOTRE PROJET



**V**otre projet se concrétise ? Prenez rendez-vous avec l'un de nos experts. Il vous apportera des conseils personnalisés en fonction de votre projet, de votre logement et de la composition de votre ménage. Cela sera aussi l'occasion d'étudier précisément les aides mobilisables pour le financement de vos travaux.

### Étape 3

UNE VISITE À DOMICILE  
POUR VOUS AIDER À DÉFINIR  
LES TRAVAUX



**S**i nécessaire, les échanges avec le technicien peuvent être poursuivis par une visite à domicile pour confirmer les points de déperdition thermique et estimer le gain énergétique après travaux. Il pourra vous accompagner au choix d'un scénario de travaux et à l'obtention des devis.

En fonction de votre projet, le technicien peut recommander la réalisation d'un audit énergétique complet. Dans ce cas, Grand Lieu Communauté subventionne votre audit à hauteur de 250 €. D'autres aides sont possibles pour les foyers souhaitant faire appel à une entreprise pour le suivi de leur chantier et la vérification de leurs travaux.



« Sur un territoire attractif comme le nôtre, diminuer la facture énergétique de chaque foyer est notre priorité.

Notre programme d'intérêt général (PIG) « Habiter Mieux en Pays de Retz » permet aux ménages les plus modestes\* de bénéficier d'une aide de 500 € pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique, en supplément des aides de l'ANAH. 156 propriétaires ont été accompagnés depuis 2018. »

Yannick Fétiveau,  
Vice-Président en charge de l'Habitat et de l'Urbanisme

\*éligibles aux aides de l'ANAH

## Opération broyage des branchages en déchèteries



Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Grand Lieu Communauté organise une opération de broyage des branchages dans ses déchèteries à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

### COMMENT Y PARTICIPER ?

**1** Venez déposer vos déchets verts et branchages en déchèteries à partir du 18 novembre.

**2** Repartez gratuitement avec un sac de paillage le 23 novembre (à Geneston le matin et à Saint Philbert de Grand Lieu l'après-midi) et le 25 novembre (à La Chevrolière le matin et à Saint Lumine de Coutais l'après-midi) et bénéficiez de conseils pour bien l'utiliser.

Le broyage est une manière simple de valoriser des déchets verts comme les branchages. Le broyat forme un excellent paillage pour les jardins et massifs et peut être utilisé en matière sèche dans les composteurs.

La collecte de coquillages sera également de retour pendant la période des fêtes de fin d'année. Rendez-vous du 16 décembre au 10 janvier dans les déchèteries pour y déposer coquilles d'huîtres, de Saint Jacques, palourdes... Les coquilles collectées seront valorisées sous forme d'amendement agricole.

## Santé : deux temps forts sur la qualité de l'air

### RÉUNIONS PUBLIQUES : SENSIBILISATION AU RISQUE RADON

Le radon est un **gaz radioactif** incolore et inodore, d'origine naturelle, que vous respirez peut-être quotidiennement dans votre maison. Dangereux pour votre santé, il serait la deuxième cause du cancer du poumon après le tabac.

6 communes du territoire de Grand Lieu présentent un potentiel radon élevé (niveau 3) : Le Bignon, La Limouzinière, Montbert, Saint Lumine de Coutais, Pont Saint Martin et Saint Philbert de Grand Lieu.

Pour en savoir plus sur le radon et détecter sa présence, **Grand Lieu Communauté organise deux réunions publiques en partenariat avec le CPIE Logne, Grand Lieu et l'Agence Régionale de Santé**. Un dosimètre permettant d'évaluer la concentration du radon dans votre logement vous sera remis gratuitement (pour les habitants des 6 communes concernées).

- Lundi 5 décembre 2022 à 19h à La Limouzinière, salle Henri IV
- Mercredi 14 décembre 2022 à 19h au Bignon, salle polyvalente



### LA QUALITÉ DE L'AIR À PROXIMITÉ DE L'AÉROPORT ? AIR PAYS DE LA LOIRE VOUS INFORME

De novembre 2020 à juin 2022, l'association Air Pays de la Loire, missionnée par la Direction Générale de l'Aviation Civile, a mené une vaste étude sur la mesure des particules ultrafines aux abords de l'aéroport Nantes-Atlantique.

Cette étude doit permettre d'améliorer les connaissances sur ces particules et de répondre aux préoccupations des populations riveraines de l'aéroport au sujet de la qualité de l'air extérieur.

Afin de connaître les résultats de l'étude, **une réunion publique animée par Air Pays de la Loire sera proposée mercredi 7 décembre 2022 à 19h, salle de l'Origami à Pont Saint Martin.**

VÉRITABLE ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE, GRAND LIEU COMMUNAUTÉ A FAIT DE L'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR L'UNE DES PRIORITÉS DE SON CONTRAT LOCAL DE SANTÉ.

## Job dating : métiers administratifs et petite enfance

Le 8 novembre prochain, les Points Relais Emploi de Grand Lieu organisent, en partenariat avec Transitions Pro, une grande soirée dédiée au recrutement dans les secteurs de l'administratif et de la petite enfance.

Les participants auront l'occasion d'y rencontrer de nombreux employeurs du territoire à la recherche de nouveaux collaborateurs.

Mardi 8 novembre à 18h30 au siège de Grand Lieu Communauté (Parc d'Activités de Tournebride - La Chevrolière). Inscription obligatoire au 02 51 78 47 83





# 7 priorités pour développer les mobilités

Devant la croissance démographique du territoire et les nouveaux enjeux environnementaux ou économiques liés aux transports, les élus de Grand Lieu ont souhaité redéfinir et renforcer leurs actions en matière de mobilité. L'objectif : favoriser des déplacements plus durables, plus sûrs et plus efficaces pour tous. Pour y parvenir, 7 axes prioritaires ont été définis en concertation avec les habitants et les salariés du territoire.

**1 ADAPTER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN**



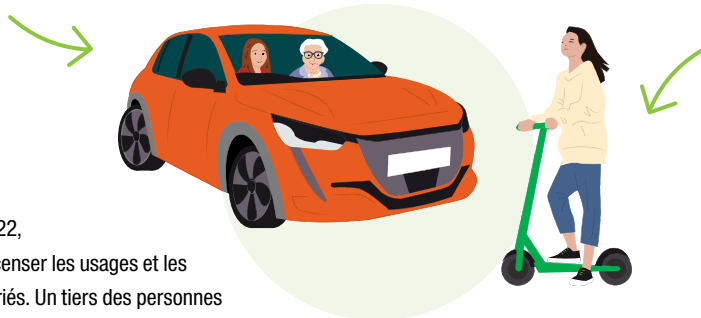
**2 DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE DEPUIS/VERS LA MÉTROPOLE**

**3 DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE MOBILITÉ EXISTANTS**



**4 AMÉNAGER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO**

**5 ROMPRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES**



**6 FACILITER L'ACCÈS ET RAPPROCHER LES SERVICES ESSENTIELS ET LES LIEUX DE LOISIRS DES JEUNES**

**730 participations à la grande enquête mobilité**

Lancée du 24 mai au 29 juillet 2022, l'enquête mobilité a permis de recenser les usages et les besoins des habitants et des salariés. Un tiers des personnes interrogées évoque des difficultés pour se déplacer. Pour 60 % des répondants, le développement d'une offre de déplacements depuis/vers la Métropole et l'aménagement d'itinéraires cyclables sont des priorités.

**7 ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER LA POPULATION POUR FACILITER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS**

## Une stratégie mobilité, et après ?

Les axes prioritaires validés seront le fil directeur de toutes les actions déployées en faveur des mobilités les prochaines années. Amélioration des liaisons de transports en commun, développement de lignes de covoiturage... D'ici janvier 2023 un plan d'action, un calendrier ainsi qu'un budget seront détaillés.



# Le bioplastique c'est fantastique !

**Si les plastiques issus de la pétrochimie ont mauvaise presse, les bioplastiques, issus de ressources renouvelables, ont le vent en poupe. David Trioux accompagné de son fils et de son épouse, a créé la société Nouvelle Plasturgie pour sensibiliser les professionnels et les étudiants aux atouts des bioplastiques tout en produisant de petites séries d'objets. La jeune entreprise est installée dans un atelier de la pépinière d'entreprises sur le Parc d'Activités de Tournebride à La Chevrolière.**

## DU PLASTIQUE AU BIOPLASTIQUE

David Trioux a passé plus de 20 ans à la tête d'une entreprise de plasturgie. En 2021, c'est au départ en retraite de son associé qu'il décide, de son côté, de prendre un nouvel envol professionnel.

Avec sa société Nouvelle Plasturgie, l'entrepreneur se consacre désormais à la production, au conseil et à la formation autour du plastique biosourcé. Car oui, il existe des plastiques issus de la nature avec lesquels il est possible de fabriquer des objets compostables, qui ne laissent aucun toxique dans le sol. C'est pourquoi il accompagne les entreprises du secteur de la plasturgie dans la mise en œuvre de nouveaux process dédiés aux bioplastiques et forme aussi leurs opérateurs aux spécificités de ces matériaux. Il intervient également au lycée professionnel Les Savarières à Saint Sébastien sur Loire pour former la jeune génération à l'utilisation des biomatériaux.

## UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

Dans son atelier de la pépinière d'entreprises, David Trioux fabrique également des petites séries d'objets en plastique biosourcé « Tout récemment nous avons réalisé pour un client des contenants en plastique issu de fermentation



bactérienne et de farine de chanvre », explique-t-il. En accord avec ses valeurs, l'entrepreneur pratique l'éco-conception dans le but de réduire au maximum les impacts environnementaux de sa production : utilisation de matières premières françaises, process de fabrication consommant peu d'énergie, produits 100 % compostables. La sobriété, David Trioux l'applique aussi à son atelier. « Ici tout le mobilier et matériel sont de seconde main, rachetés à des entreprises locales, seule la presse est neuve et de toute dernière technologie », souligne le chef d'entreprise.

## L'ACTU DES PARCS D'ACTIVITÉS



## Le Parc d'Activités de Tournebride devient Refuge LPO

**F**in septembre, Grand Lieu Communauté a inauguré son premier Refuge LPO sur le Parc d'Activités de Tournebride à La Chevrolière. Avec cette démarche, les 11,5 hectares d'espaces verts du parc d'activités seront gérés et aménagés de manière à en faire un lieu de vie et de reproduction pour la faune et la flore sauvage.

La Ligue de Protection des Oiseaux accompagnera Grand Lieu dans ce projet à travers la réalisation d'un diagnostic des espèces présentes et des préconisations d'actions (fauchage tardif, plantation de haies bocagères...). L'objectif est aussi de sensibiliser les salariés du parc d'activités aux enjeux de la préservation de la biodiversité grâce à l'installation de panneaux pédagogiques. Cette action s'inscrit dans le programme « Territoire Engagé pour la Nature » en faveur de la biodiversité adopté au printemps dernier.





# En route sur le chemin de l'école

Depuis l'automne 2020 Grand Lieu Communauté assure la gestion quotidienne des transports scolaires Aléop sur son territoire en lien direct avec la Région. Chaque jour, 2 357 élèves de maternelle, primaire et de collège sont transportés dans 39 cars différents. Deux agents sont mobilisés à l'année pour assurer la bonne organisation de ce service de proximité et la sécurité des élèves dans les cars.

## Transports scolaires : qui fait quoi ?

La Région coordonne et harmonise les transports scolaires à l'échelle régionale. Elle passe notamment les marchés avec les transporteurs et définit les circuits et les points d'arrêts.

Grand Lieu Communauté assure la gestion de proximité des transports scolaires. Elle est votre interlocutrice pour une plus grande réactivité et pour un service au plus près des besoins des familles. Le service transports scolaires gère ainsi l'inscription des élèves, les modifications d'abonnement, le suivi des incivilités, les demandes de modification de circuits et de points d'arrêts et les contacts avec les transporteurs, les mairies et les établissements scolaires. Un service d'astreinte a également été mis en place pour prévenir les familles d'éventuels dysfonctionnements sur les circuits ou en cas d'intempéries.

Contactez le service mobilité transports scolaires 02 51 70 94 36  
transportscolaire@grandlieu.fr

**2 300** élèves transportés chaque jour

**110 €** un tarif unique annuel (gratuité à partir du 3ème enfant)

**28** établissements desservis de la maternelle au collège



### MON ENFANT A PERDU SA CARTE QUE DOIS-JE FAIRE ?

Vous devez demander une nouvelle carte en ligne sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr). Cette nouvelle carte sera facturée 10 €.



### UN NOUVEL AGENT À BORD DES CARS

Parce que la sécurité est une priorité, le service transports scolaires s'est renforcé à la rentrée scolaire 2022. Nora Mahi embarque désormais tous les matins à bord des cars scolaires pour vérifier les titres de transport et veiller au respect des règles de sécurité.

*« Je m'assure du respect des consignes comme le port du gilet ou de la ceinture, que tous les élèves restent bien assis dans les cars ou que les sacs n'encombrent pas l'allée centrale. C'est aussi l'occasion de rappeler les obligations de respect envers le conducteur, les camarades ou le matériel. »*

**Nora Mahi,**  
Assistante transports scolaires

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Grand Lieu Communauté coordonne aussi les trajets des élèves vers les piscines du territoire pour l'apprentissage de la natation.

## EXPRESSION DES GROUPES

### EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Cet été, nous avons tous été témoins des conséquences dramatiques du réchauffement climatique. Malgré cela, le PETR du Pays de Retz, avec le soutien public des maires de nos 9 communes, a voté en faveur de l'extension des sablières à Saint Colomban au détriment de terres agricoles, renforçant d'autant plus l'artificialisation des sols sur notre territoire. L'argument économique a encore primé sur l'aspect environnemental. Nos maires auront beau jeu ensuite d'axer leur communication sur l'environnement ; retenons surtout qu'au moment de prendre des décisions fortes pour l'avenir de notre territoire, ils se seront couchés face à la pression des grands groupes industriels, comme Lafarge. Est-ce ce que nous voulons pour notre territoire ?

### EXPRESSION DES ÉLUS MAJORITAIRES

Si notre territoire est reconnu pour son dynamisme et sa qualité de vie, c'est que nous avons su concilier une stratégie économique volontariste au service de l'emploi et la préservation de notre environnement. A l'heure du changement climatique, nous croyons que le développement d'une économie responsable et durable sera l'avenir de Grand Lieu. Nous impulsions cette dynamique en sélectionnant principalement des projets d'implantation environnementalement exemplaires, contribuant directement à une croissance verte. Par exemple, le projet de plateforme logistique Virtuo à Tournebride vise à compenser totalement l'impact de son bâtiment. N'oublions pas aussi que ce cercle vertueux doit nécessairement passer par une production locale de matières premières.

# Le Site du Clos des buis à Saint Lumine de Coutais

Sous son calme apparent, le bourg de Saint Lumine de Coutais renferme des trésors tant historiques que naturels. En partant de la place de l'église en direction des marais du lac de Grand Lieu, habitants ou visiteurs longent d'abord la chapelle Notre dame du Chatellier puis le joli portail, recouvert de glycines, de l'entrée du Clos des buis. Ce site, dont les fouilles attestent qu'il a été érigé à l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine, est notable pour son allée de buis bimillénaire et son petit musée d'Arts sacrés.

## UNE CHAPELLE TRANSFORMÉE EN MUSÉE

L'histoire de la construction de la chapelle Notre Dame du Chatellier, dont les dimensions sont plutôt modestes, est encore aujourd'hui assez méconnue. Si certains historiens estiment qu'elle fut construite au temps des guerres de religions ou peu après, c'est-à-dire au 16<sup>e</sup> siècle, d'autres pensent qu'elle remonterait à l'époque mérovingienne (5 au 8<sup>e</sup> siècle). On sait en tout cas qu'elle fut, sans conteste, le premier édifice religieux de la commune. En 1989, la mairie reconvertit la chapelle en musée d'Arts sacrés. Tous les objets exposés appartiennent à la paroisse ou à la commune et certains sont classés ou répertoriés, ce qui atteste de leur grande valeur. On y trouve, par exemple, des statues de bois, bannières, croix, ciboires et calices, ou encore des vêtements liturgiques, mais aussi des registres d'états civils, dont les plus anciens ont été rédigés



en 1521. Ces registres nous sont parvenus intacts grâce à l'astuce de l'abbé Chevallier, qui les préserva des convoitises en les dissimulant dans le double-fond d'une barrique. Ouvert tous les jours dans les années 1990, le musée se visite aujourd'hui uniquement lors des Journées européennes du patrimoine ou lors de visites guidées exceptionnelles organisées par la commune et l'Office de tourisme de Grand Lieu.

## DES SOUCHES D'ARBRES VIEILLES DE PLUS DE 2 000 ANS

L'allée des buis bimillénaires, site classé au titre des Monuments Naturels en 1936, est quant à lui un des témoignages les plus significatifs de l'ancienne villa gallo-romaine qui prenait place sur le site. Cet arbre, sacré



dans l'antiquité tant chez les Gaulois que chez les Romains, est un symbole d'immortalité par sa longévité et son aspect vert tout au long de l'année. Ici, les buis arborescents se présentent sous la forme d'une haie atteignant une hauteur de presque dix mètres et

composée d'une douzaine de souches âgées de plus de 2 000 ans. Signe de son intérêt et de sa rareté exceptionnelle, l'allée des buis a été sélectionnée en 2022, avec 4 autres lieux des Pays de la Loire, pour faire l'objet de l'inventaire du patrimoine immatériel arboricole de la région.

## AGENDA

### Festival photo de Pont Saint Martin

Le photo club de Pont Saint Martin organise la 15<sup>ème</sup> édition de son festival du 11 au 13 novembre. Durant tout le week-end, plusieurs lieux dont la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu à La Chevrolière, le site de l'abbatiale-Déas à Saint Philbert de Grand Lieu, et l'Origami à Pont Saint Martin, accueilleront plus de 400 photographies sur des thèmes variés.



Pass 3 jours : 6€ - Plus d'informations : [www.grandlieu-tourisme.fr](http://www.grandlieu-tourisme.fr)



### Animations de Noël de l'Office de tourisme

Pour des vacances festives et créatives, l'Office de tourisme de Grand Lieu proposera cette année deux ateliers à destination des enfants et leurs parents : « Atelier de peinture à l'ocre et enluminure » mardi 20 décembre sur le site de l'abbatiale-Déas, et « Création de décoration de Noël naturelle » jeudi 22 décembre à la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu. Réservez vite !

Informations et réservations [reservation.grandlieu-tourisme.fr](mailto:reservation.grandlieu-tourisme.fr)

### Des balades à vélo

Depuis cet été, 6 nouvelles boucles vélos sont disponibles sur le territoire. Imaginées par les agents de l'Office de tourisme, elles relient toutes les communes du territoire et sont téléchargeables gratuitement aux formats PDF et GPX sur le site de l'Office de tourisme dans la rubrique « Balades et randonnées ».

N'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions d'amélioration en envoyant un mail à [l'adresse\\_randonnee@grandlieu.fr](mailto:l'adresse_randonnee@grandlieu.fr)

